



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Jan Verbeke, Sandra Ferretti, Eric Godart, Aurélie SAPA FURAHA, Christine Roisin, *Conseillers*.

**Séance du 21.01.20**

---

**#Objet : Interpellation de Mr Jos Bertrand concernant l'appréhension de la pauvreté et de l'exclusion dans notre commune- report du 17/12/2019#**

---

Séance publique

Il est vrai que notre commune a la réputation d'être une commune riche ; la réalité est - comme nous le savons tous déjà - différente : nous sommes une commune divisée. En ce sens, nous sommes très représentatifs de notre région, qui se situe à la fois en tête du classement européen des régions productrices de richesse et en même temps en tête du classement quant au nombre de ménages qui doivent vivre avec un revenu égal ou inférieur au seuil de pauvreté (un enfant sur trois vit dans la pauvreté dans notre riche région ou est menacé par la pauvreté, selon l'UNICEF).... Sur ce dernier point, nous sommes numéro deux en Europe, juste après la Roumanie.

Notre commune est également touchée avec 18% de logements sociaux, et nous sommes numéro trois à Bruxelles en termes de pourcentage de familles monoparentales, un groupe à risque pour la pauvreté.

La Fondation Roi Baudouin, en collaboration avec Brulocalis et l'organisation faîtière du CPAS de Bruxelles, a récemment organisé une journée d'étude sur la pauvreté des enfants. J'ai eu l'occasion d'y rencontrer quelques collègues. Nous avons été informés d'un certain nombre d'études et nous avons été initiés à certaines bonnes pratiques. La pauvreté et l'exclusion ne peuvent être combattues que par une approche transversale qui concerne la politique fiscale, les services, la prévention, les services sociaux, le logement, le travail et les revenus, l'éducation et la culture. En ce qui concerne la politique sociale, nous avons le CPAS, mais des actions sont également menées par l'intermédiaire du service social de la commune, le service Prévention organisé sous la forme d'une asbl avec entre autres avec les maisons de quartier, le suivi extrascolaire et d'autres actions de prévention....

Je sais que les instances impliquées se consultent par le biais de la coordination sociale et se voient régulièrement, mais je crains que cela ne soit pas suffisant pour lutter contre la pauvreté de manière coordonnée et surtout, pour jeter des ponts entre les différents groupes de population très différenciés de notre commune. J'ai moi-même déjà insisté sur une meilleure coordination sous la responsabilité ultime du CPAS. J'aimerais savoir comment cela se passe dans notre commune.

Qui fait partie de la coordination sociale ? Quelles informations sont échangées ? Qui prend l'initiative et qui prend la présidence ?

Dans notre commune, il y a une riche vie associative avec les comités de quartier, les jardins collectifs, le champ des caillies, et beaucoup de projets alternatifs, solidaires comme le Repair café, les magasins de seconde main, les magasins coopératifs, etc..... Il s'agit d'un atout important pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, comme en témoigne l'approche de Courtrai - à laquelle les médias néerlandophones ont beaucoup fait référence récemment -

où les services sociaux axés sur la famille et la personne utilisent les réseaux et acteurs existants sur le terrain, afin de parvenir à des accords concernant l'accompagnement des familles pauvres ou en situation de pauvreté, pour que le plus de familles possible puissent compter sur un accompagnateur personnel. Je constate qu'à Bruxelles aussi, des organisations telles que "le petit vélo jaune", qui a son siège dans notre commune, s'engagent dans cette stratégie d'accompagnement personnalisé. Ma question est donc la suivante : dans quelle mesure les réseaux d'asbl, d'associations, d'alternatives, mais aussi les écoles et les institutions culturelles, sont-elles impliquées dans notre commune afin de lutter contre la pauvreté et le risque de pauvreté et, de combler le fossé béant entre riches et pauvres ? Y a-t-il une vision politique à ce sujet dans notre commune et, le cas échéant, quelle est-elle ? Quelles initiatives concrètes seront prises en ce sens ?

Le Conseil approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 22 janvier 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze